



LE BIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE

BEAUREPAIRE

n. 4 Dossier

Environnement



MAI - JUIN 2012
NUMERO 15



sommaire

LE MOT DU MAIRE

Budget 2012



Philippe MIGNOT,
Maire
Conseiller régional

ACTUALITES

- Des défis de taille pour les sportifs extrêmes de Beaurepaire !
- Carnet de voyage

DOSSIER

- Lutte contre l'ambroisie
- La ville s'engage contre les pesticides

VIE MUNICIPALE

Budget 2012

INTERCOMMUNALITÉ

Un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes pour Bièvre-Valloire

VIE ASSOCIATIVE

Un projet devenu réalité : ouverture de l'épicerie du « Potager Solidaire »

AGENDA

INFOS PRATIQUES

Lors du dernier Conseil Municipal de Beaurepaire, le budget 2012 de la commune a été une nouvelle fois adopté à l'unanimité. Vous trouverez une illustration et des précisions sur ce budget à l'intérieur de ce journal, mais je souhaite mettre en exergue quelques points :

- Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition comme chaque année depuis le début du mandat.

- Le désendettement se poursuit, toutes les dépenses sont entièrement autofinancées.

- Pour cette année 2012, notre action est marquée par les travaux actuels de la rue de la République. L'équipe municipale et moi-même mesurons largement cette attente et nous sommes heureux de pouvoir commencer à y répondre pour le bien être et la sécurité de tous au centre-ville. Il faut saluer le professionnalisme des entreprises qui interviennent sur le chantier et vous remercier, ainsi que les commerçants, pour votre adaptation rapide et nécessaire face aux modifications incontournables des sens de circulation.

Le budget 2012 comporte divers investissements supplémentaires, je pense à la rénovation, là aussi très attendue, d'une partie des terrains de tennis, ou encore à l'achat d'un nouveau jeu pour la cour de l'école maternelle et bien d'autres actions pour continuer à faire évoluer notre ville.

Vous pouvez compter sur les élus municipaux et moi-même pour suivre l'application concrète de ce budget tout au long de l'année et continuer ainsi à tenir nos engagements. ■

Très cordialement
Philippe Mignot

«Le bimestriel de votre commune BEAUREPAIRE»

Bimestriel d'informations

Ville de Beaurepaire

34, avenue Jean Jaurès

38270 BEAUREPAIRE

Tél. 04.74.79.22.60 - Fax. 04.74.79.22.61

mairie.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr

Imprimé sur papier Cyclus 170g

Directeur de la publication : Philippe Mignot

Rédaction : service communication

Photos : service communication

Réalisation : service communication

Impression/Conception : Imprimerie Ronjat

Tiré à 3000 exemplaires

Dépôt légal à parution du bimestriel d'informations

Des défis de taille pour les sportifs extrêmes de Beaurepaire !

• Le désert de la route 66 pour Eric Blanchard !



Crédit photo : Eric Blanchard

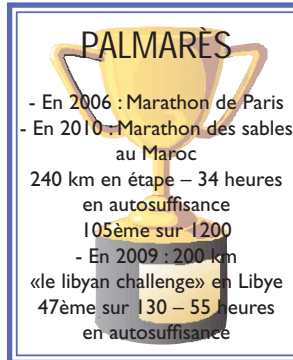
Pour être sélectionné à la « BADWATER », Eric BLANCHARD, coureur passionné des courses dites extrêmes, devait exécuter 3 grands marathons de 160 km non stop en moins de 48 heures. C'est chose faite : il se prépare désormais physiquement et mentalement à la course qu'il effectuera les 16/17/18 juillet prochains appelée « BADWATER ». Sur 90 participants, deux français sélectionnés seulement pour ce marathon de 217 kms en 48 heures dans la Vallée de la Mort aux Etats-Unis. Assisté de 3 personnes (corps médical, coach et arroseur), par des températures extérieures de 60 degrés, Eric BLANCHARD devra s'adapter à des altitudes différentes allant de 80m en dessous du niveau de la mer à 2000 m.

Depuis le marathon de Paris en 2006, l'ambiance, l'entre-aide entre les participants et le combat contre son propre mental sont des arguments qui lui donnent toujours l'envie d'aller plus loin.

Son plus beau souvenir reste le marathon dans le désert de Lybie en 2009, un paysage magnifique où il a pu tisser des liens très forts avec les participants : des sportifs de toutes nationalités mais un seul langage : celui de la course.

Eric BLANCHARD rappelle que sans les sponsors, la participation aux marathons ne serait pas possible et qu'il profite de cet article pour remercier son coach, son assistance médicale et sa famille qui l'accompagnent dans tous ses périple.

Le site internet www.badwater.com vous permet en temps et en heure de suivre le coureur dans sa course. ■



PALMARÈS

- En 2006 : Marathon de Paris
- En 2010 : Marathon des sables au Maroc
- 240 km en étape – 34 heures en autosuffisance
- 105ème sur 1200
- En 2009 : 200 km «le libyan challenge» en Lybie
- 47ème sur 130 – 55 heures en autosuffisance

LES 3 GRANDES COURSES QUI ONT PERMIS LA QUALIFICATION

- 1ère course : YUKON (Canada) Février 2011 – 160 km – 40/45 degrés en 32 h - Terminé 1er français 5ème sur 24
En tirant un traineau
- 2ème course : UTMB (autour du Mont Blanc – Chamonix) 170km - 9700m de dénivelé En 39h - 372ème sur 2800
- 3ème course : ULTIMA FRONTERA 160 (Malaga en Espagne) 160km - 4000m de dénivelé 14ème sur 90 participants en 21 heures

• Un Pékin-Paris-Londres à vélo pour Christian ARGOUD !



PALMARÈS

- Tour de Corse du domicile en cyclo camping
- Thonon-Tignes
- Paris-Brest-Paris

Déjà participant au Paris- Brest- Paris en 2011 en 68 heures, Christian ARGOUD se lance cette année dans une nouvelle aventure organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme. Le défi est de relier Pékin à Londres via Paris.

Parti 1^{er} Avril, l'arrivée est prévue pour l'ouverture des Jeux Paralympiques de Londres dans 5 mois (dont 24 jours de repos).

Ce sont 14 000 km dont 127 étapes et des cols à plus de 4000 mètres qui attendent le coureur !

Outre l'exploit sportif, la découverte géographique, les coureurs traverseront plus de 14 pays dont l'Allemagne, l'Ukraine, la Roumanie, la Chine.

Le site internet www.ffct.org vous permet, si vous le désirez, de suivre le cycliste dans ses étapes semaine après semaine.



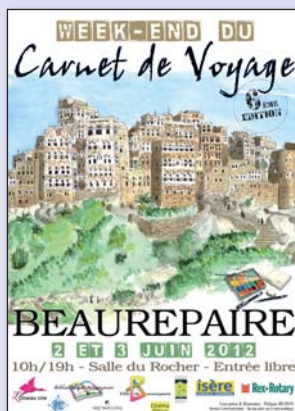
Crédit photo : Christian Argoud

La municipalité s'associe et soutient ces sportifs exceptionnels ! ■

Carnet de voyage

L'association « L'Oiseau Lire » présente la 6ème édition des Carnets de Voyage !

Les associations « L'oiseau Lire » et « Bibliothèque-Beaurepaire » proposent les 1er, 2 et 3 Juin prochains, une nouvelle édition du week-End « Carnet de Voyage ». Cet événement attendu regroupe plusieurs artistes-voyageurs qui exposent leurs œuvres tout au long d'un week-end à Beaurepaire. Désireux de faire partager leurs souvenirs et expériences de voyages au grand public, l'évènement attire les foules d'années en années.



Un programme attrayant et diversifié vous attend pour ces 3 jours :

Vendredi 1er Juin 2012 à 20h30 et Dimanche 3 Juin à 10h30 au cinéma : projection et débat « Toma Mate ? » de Fanny HUBINET.

Samedi 2 Juin 2012 à 18h20 au cinéma :

Projection et concert « L'Iran au bout de mon pinceau » de Philippe BICHON.

A la salle du Rocher à 14h30 : Rencontre-Echange : autour d'un thé, la famille SELLIER rentre d'un tour de l'Europe et d'Asie avec leurs trois enfants.

A la maison des habitants à 11h : Diaporama-rencontre « Randonnée au cinque terre » en Italie avec Irène et des copines. A 16h : Diaporama-rencontre « Guyane en rêve – rêves de Guyane » de Jean-Claude BAISE. De 14h30 à 17h, animé par Sarah CAGNAT : atelier qui propose d'aborder les différentes techniques pour enrichir un carnet de voyage.

Dimanche 3 Juin 2012 :

A la maison des habitants à 14h30 : Diaporama-rencontre « Un petit tour au Proche-Orient » avec Raphaël KRAFFT.

A la salle du Rocher : exposition, dédicaces, vente et buvette.

Entrée libre et gratuite, l'évènement se déroulera pour les expositions à la Salle du Rocher et Maison des Habitants. Associé à cette initiative, le cinéma l'ORON, vous présentera ses conférences filmées, suivies de débats en présence de l'auteur (entrée payante : 3.50 €). ■

Informations :

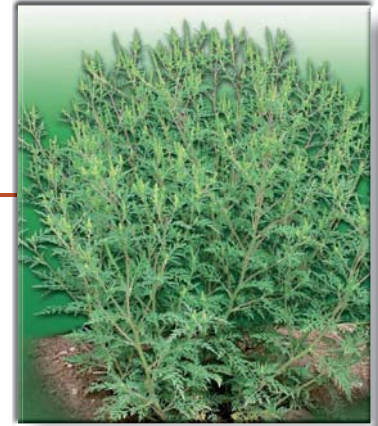
Maryse PETIT ; 04.74.79.71.01
<http://carnet.beaurepaire.free.fr>



Dossier

Lutte contre l'ambroisie

La maîtrise et la prolifération de l'ambroisie nous concernent tous, compte tenu des impacts potentiels de cette plante sur la santé. Il apparaît utile aujourd'hui de renseigner et d'alerter les habitants pour qu'ensemble on contribue à la diminution de ses effets néfastes : c'est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun !



Google image

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'ambroisie est une plante sauvage herbacée annuelle : l'ensemble de son cycle, de la graine à la graine, s'accomplit en une saison.

Originnaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie à feuilles d'ambroisie est apparue en France dès 1865. Introduite par lot de graines de fourrage et par apports de semences, elle s'est propagée rapidement et s'est banalisée. D'abord, autour des habitations et le long des cours d'eau, elle s'est développée rapidement en « mauvaise herbe » dans différents types de sols et s'étend aujourd'hui aussi bien dans le milieu rural qu'urbain. Très présente dans une grande partie de la région Rhône-Alpes, l'ambroisie nuit à la santé.

Au moment de sa floraison (entre fin juillet et Octobre), elle libère du pollen qui est responsable de **réactions allergiques**. Comparable au rhume des foins, elle survient en Août et Septembre. Les personnes sensibles peuvent présenter **RHINITE, CONJONCTIVITE, TRACHEITE, ASTHME, URTICAIRE et ECZEMA**.

OÙ SETROUVE L'AMBROISIE ?

C'est l'homme qui, passivement, prépare le terrain à l'ambroisie et qui en dissémine ses graines. Elle s'installe sur :

- les voies de communication : réseaux de transport routier, ferroviaire
- les terrains en friche
- les zones pavillonnaires vacantes ou en construction
- les chantiers de travaux publics
- les espaces verts
- le milieu agricole
- et tout espace même très entretenu avec apport de terre (plantation d'arbres, ect...)

L'AMBROISIE, COMMENT LA RECONNAÎTRE ...

L'ambroisie est une plante aisée à reconnaître.



A sa naissance



Feuille



Tige



Les fleurs mâles



Floraison

A la naissance, l'ambroisie est une plantule à feuilles opposées de teinte vert franc devenant bleutée à la face inférieure et à nervures blanchâtres. A l'âge adulte, elle est dressée d'une hauteur de 30 à 120 cm avec une tige souvent rougeâtre et velue. Elle se reconnaît à ses feuilles très découpées et minces, d'un vert uniforme des deux côtés. Les fleurs mâles et femelles sont localisées séparément sur la plante. Les fleurs mâles, petites et verdâtres, sont disposées en épi au sommet des tiges, c'est elles qui produisent le pollen. Les femelles sont plus discrètes, petites et sans pétale, elles sont regroupées par deux à la base des épis de fleurs mâles.

ATTENTION !

Ne pas confondre avec l'armoïse !

Les armoïses ont un aspect proche mais dégagent une odeur forte lors du froissement des feuilles. Ces dernières n'ont pas de poils et leurs faces inférieures sont argentées.



Google image

AGISSEZ !

L'ambroisie est une plante à éliminer soit par technique curative (destruction de la plante) soit par technique préventive (limitation propagation).

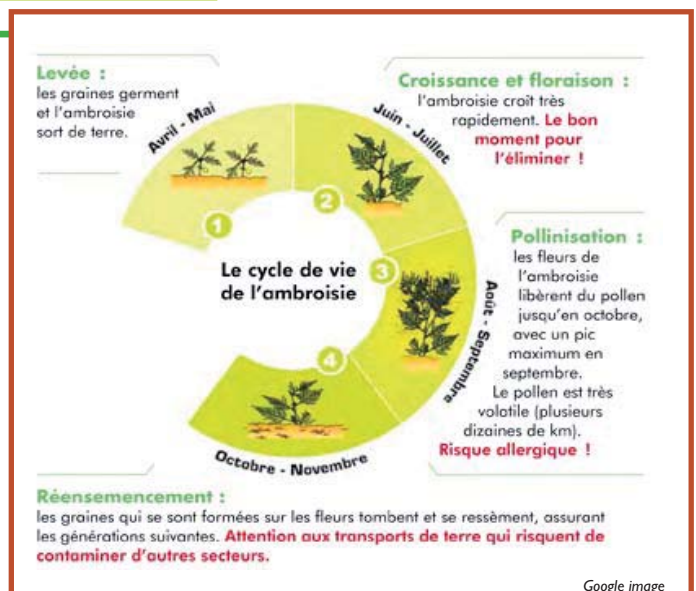
La destruction de la plante :

- par l'arrachage (avec port de gants)
- par un fauchage (à 10 cm ou moins)

Limitation :

- installation de membranes textiles
- installation de matériaux protégeant le sol et bloquant la végétation (paillis)
- végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfles, luzerne,...)

LA PERIODE CLE POUR ELIMINER L'AMBROISIE EST LA PERIODE PREALABLE A LA FLORAISON : AVRIL à AOÛT.



Google image



UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

Un arrêté préfectoral spécifique à l'ambrosie a déjà été publié. Il précise que « ...les propriétaires, locataires, ayant-droit ou occupants à quel que titre que ce soit, ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambrosie et de nettoyer, entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie », « En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à contacter les propriétaires pour leur rappeler leur obligation et à défaut de ceux-ci, faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambrosie ».

La ville s'engage contre les pesticides !

Trop fréquemment utilisés, les pesticides mettent en danger notre santé et notre environnement. C'est pourquoi la ville de Beaurepaire s'engage à limiter leur utilisation.

PESTICIDES, ATTENTION DANGER !

Un pesticide est une substance répandue sur une culture pour lutter contre des organismes nuisibles. C'est un terme générique qui rassemble les insecticides, les fongicides, les herbicides, les parasitocides. Ils s'attaquent respectivement aux insectes ravageurs, aux champignons, aux « mauvaises herbes » et aux vers parasites.

De nombreuses études ont mis en évidence le caractère nocif de ces produits chimiques :

- sur notre santé (ils seraient à l'origine d'irritations, de nausées, d'altération du système immunitaire, de perturbations endocriniennes, de cancers...)
- sur notre environnement. Moins de 1% des pesticides utilisés entrent en contact avec l'organisme ciblé. 99% des substances déversées se dispersent et s'infiltrent inutilement et dangereusement dans l'air, dans les cours d'eau, dans les sols et les nappes phréatiques. Limiter leur usage est donc devenu un véritable enjeu de santé publique.

CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT AGIR AUSSI...

Peu informé des risques réels liés à ces produits, l'usage des pesticides est une habitude chez le jardinier amateur. A la maison et au jardin, nous intervenons sans bien analyser le problème et sans nous préoccuper de l'équilibre naturel du jardin. Les doses sont souvent augmentées et les surfaces à risque ignorées (ruissellement), c'est pourquoi :

IL NE FAUT PAS RINCER SON PULVÉRISATEUR AU-DESSUS DE L'ÉVIER OU DE LA GRILLE D'ÉCOULEMENT DES EAUX.

Quelques conseils :

- Bien lire les étiquettes avant l'achat de produits (le cadre réglementaire et les précautions d'emploi)
- Utiliser des produits qui portent sur leur emballage la mention « emploi autorisé dans les jardins »
- Porter un équipement de protection approprié afin d'éviter tout contact avec le produit
- **NE SURDOSEZ PAS**
- Ne pas traiter par grand vent ou par temps de pluie

La réglementation est de plus en plus stricte, elle vise à limiter voire stopper l'utilisation des pesticides mais c'est aussi à nos comportements d'évoluer.



Illustration : G. CRISCI



Google image

LE SERVICE DES ESPACES VERTS MOBILISÉ CONTRE LES PESTICIDES

La Municipalité désire changer et faire évoluer ses méthodes de travail pour les espaces verts. Pour ce projet, une écologue accompagne l'équipe du service : elle l'aide dans l'analyse des situations et la maîtrise de nouvelles techniques. Adapter, voire changer les techniques afin de lutter contre l'utilisation des pesticides est une approche progressive.



Une partie de l'équipe du Service technique. Absent : Jean-Marc Rostaing, chef d'équipe

D'ores et déjà, le service technique utilise le désherbage thermique et manuel. Après une répartition des parcelles et selon un classement, il mettra en pratique la technique de la « fauche tardive ».

Déjà opérationnel pour les rivières où le service n'emploie désormais plus de pesticide mais débroussailler, le projet devrait s'étendre à toutes les zones vertes de la ville dans les années à venir afin que le projet « zéro phyto » devienne réalité.

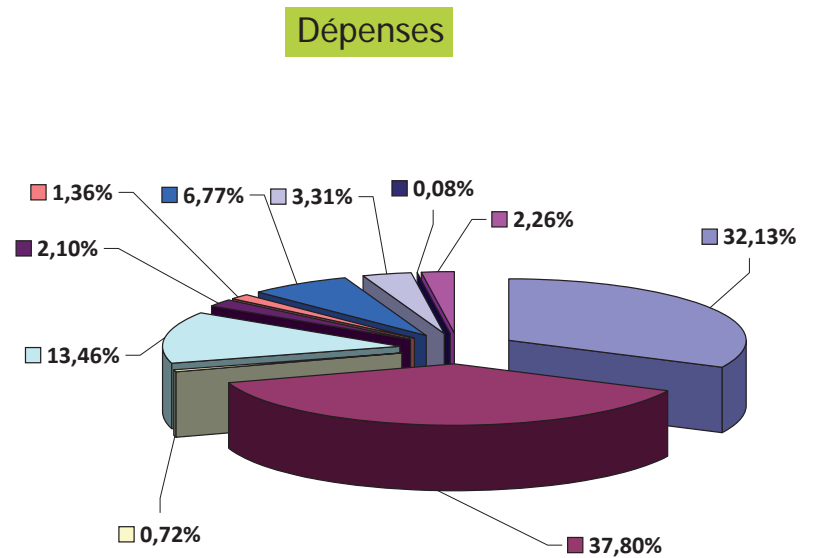
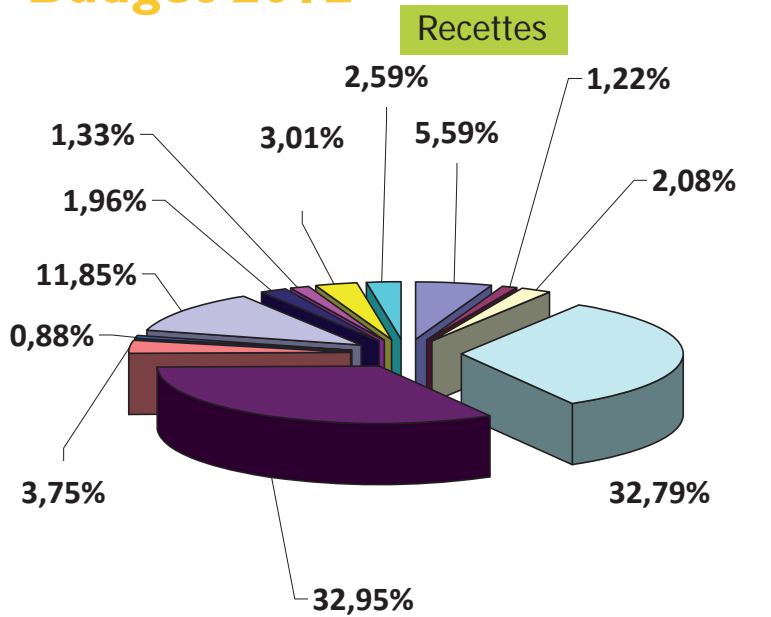
Informez-vous !

- Conseil Général de l'Isère, Service Environnement : 04.76.00.33.31
- Des livrets d'explication édités par le Conseil Général sont disponibles en mairie.
- www.frapna.org



Budget 2012

FONCTIONNEMENT : 4 682 000 €



- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuation de charges - rembt salaires
- Vente - prest services
- Impôts et taxes locaux
- Allocation compensatrice CCTB
- Dotation solidarité CCTB
- Droits de place - droits de mutation
- Dotation Globale de Fonctionnement
- DSR - Recensement
- Subventions CG - RRA - Communes
- FDTP + compensations état
- Locations - autres produits

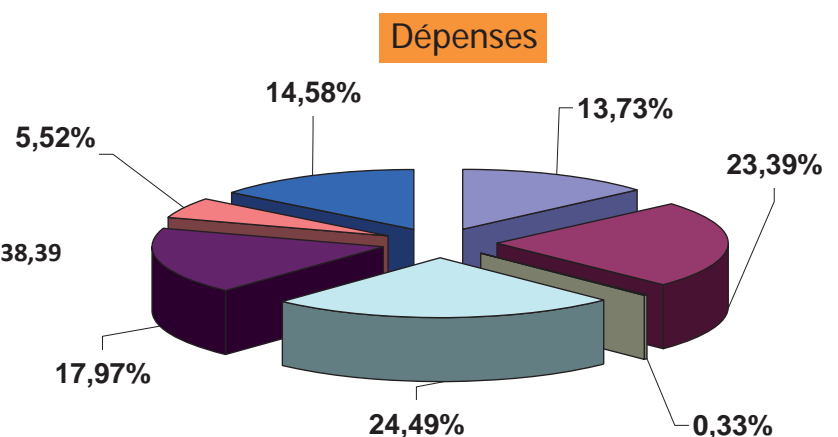
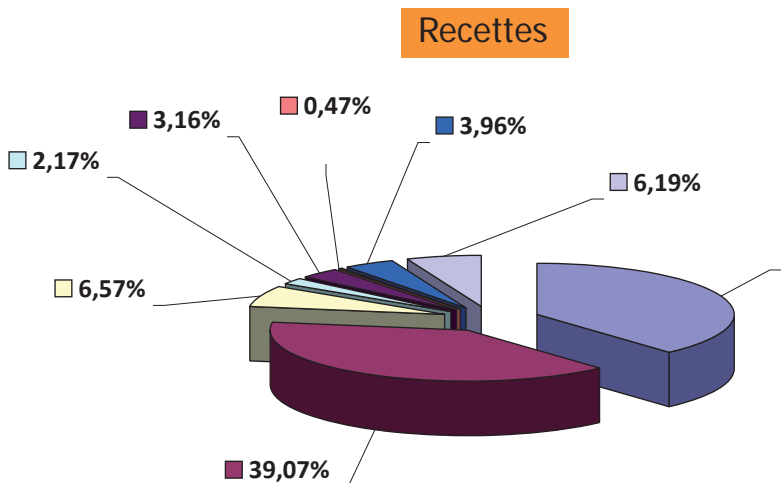
- Frais de personnel et charges
- Virement à la section d'investissement
- Participations et autres dépenses obligatoires
- Charges financières : intérêts emprunts - icne
- Amortissements
- Charges à caractères général
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante
- Subventions et participations
- Charges exceptionnelles

INVESTISSEMENT : 1 612 342 €

Principaux investissements 2012

• Rue de la République (118 000 reste à réaliser en 2011)	289 800 €	• Renforcement réseau lots nus les messonnières-copières	14 000 €
• Autolaveuse - Salle Polyvalente	8 800 €	• Emplacement à aménager Avenue Victor Hugo	65 000 €
• Enfouissement Réseau SEDI – Rue Français	55 000 €	• Coussins berlinois rouge – Chemin de Pommier	7 500 €
• Subvention ravalement de façades	7 200 €	• Coussins berlinois – Le Poulet	7 500 €
• Eclairage public – Rue Lamartine/ Chorier	4 000 €	• Travaux gymnase	14 000 €
• Révision partielle du PLU	6 000 €	• Nettoyeur Haute pression	5 000 €
• Jeux école maternelle	10 000 €	• Coupe Tondeuse Ejection AR	5 000 €
• Réfection cours de tennis (35 000 reste à réaliser en 2011)	100 000 €		

Total : 598 800 €



- Excédent capitalisé
- Amortissement
- Taxe Locale d'Equipement
- Nouvelles recettes réelles
- Nouvelles recettes d'ordres
- Virement du fonctionnement
- Fond de Compensation TVA
- Restes à Réaliser

- Déficit 2011 à reporter
- Dépenses imprévues
- Nouvelles dépenses 2012 - rue de la république
- Dépenses à affecter (nouveaux investissement)
- Dettes : remboursement du capital
- RAR (restes à réaliser 2011)
- Nouvelles dépenses 2012 engagées

Un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes pour Bièvre-Valloire

Le Jeudi 15 Mars a été signé, à la Salle Polyvalente de Beaurepaire, le **contrat de développement durable Rhône-Alpes du Pays de Bièvre-Valloire** (CDDRA) en présence des signataires :

- Jean-Jack QUEYRANNE, président du Conseil régional Rhône-Alpes
- Christian NUCCI, président du Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire



Crédit photo : ©m. giraud

Et de :

- Hervé SAULIGNAC, Vice-président délégué à l'aménagement des territoires, aux Espaces Rhône-Alpes et aux Grands projets du Conseil régional Rhône-Alpes
- Michel Grégoire, Vice-président délégué à l'agriculture et au développement rural du Conseil Régional Rhône-Alpes
- Philippe MIGNOT, Conseiller régional, rapporteur du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes du Pays de Bièvre-Valloire, Maire de Beaurepaire
- Bernadette TRUCHET, présidente du Conseil Local de Développement « Bièvre-Valloire Economique et Social »
- Lionel LEMOINE, sous-préfet de Vienne

Créateur du contrat, le Conseil Régional souhaite accompagner chaque bassin de vie et d'emploi selon ses spécificités. Il représente un moyen d'intervention contractuel que la Région propose aux territoires engagés dans un projet de développement local durable.

Chaque action menée dans le cadre du CDDRA respecte des critères environnementaux et tend vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Comme l'explique Jean-Jack QUEYRANNE « **Grâce à la contribution des femmes et des hommes qui vivent, travaillent, s'investissent localement, le CDDRA répond précisément aux attentes et aux besoins des territoires** ».



Rhône-Alpes

Ce contrat implique 70 communes dont 4 intercommunalités (Communautés de communes du Territoire de Beaurepaire, Bièvre Est, Pays de Bièvre-Liers et Bièvre Chambaran). ■

VIE ASSOCIATIVE

Un projet devenu réalité : ouverture de l'épicerie du « Potager Solidaire »

Le **2 Juin** prochain marquera l'ouverture d'un nouveau magasin à Beaurepaire : l'épicerie de l'association « Au Potager Solidaire ». Située au **5 Avenue des Terreaux**, dans un cadre convivial, ses portes seront ouvertes à toutes et tous les adhérents de l'association. A ce jour, plus de 220 familles ont déjà adhéré à ce projet innovant, qui privilégie la **mixité sociale et la solidarité**. En partenariat avec les producteurs locaux et le jardin collectif, l'épicerie proposera un choix varié de légumes et fruits, des produits frais, à des prix accessibles. N'hésitez pas à pousser la porte de l'épicerie pour plus d'informations, et à participer à la journée inaugurale du 2 juin, où tous les habitants sont conviés !

Au programme de cette journée :

10h à 12h : marché des producteurs partenaires, animations musicales

12h : inauguration de l'épicerie

A partir de 13h : visite du jardin, pique-nique ■



→ Pour toute information supplémentaire, contactez Arnaud Gabillat au 06.62.68.12.28
mail : au.potager.solidaire@gmail.com

HOMMAGE

à Roger FOURNIER

« Roger FOURNIER est décédé le 26 Mars 2012.

Passionné par l'histoire de son pays, il a su réunir pendant trente ans, grâce à de nombreuses familles Beaurepairoises, environ 1000 documents photographiques de la période 1910-1945. Ce fonds d'archives toujours enrichi et géré par l'Association Patrimoine, à laquelle il participait activement, a contribué à présenter cinq expositions pour les journées du Patrimoine. A ce fonds s'ajoute un ensemble remarquable de factures d'artisans et commerçants Beaurepairois pour la période 1890-1920.

Il fut le premier à répondre et à faciliter l'enquête sur le mobilier rural du canton qui devait déboucher sur la parution d'un livre. C'est cette générosité qui l'a conduit, avec son épouse, à déposer aux Archives Communales une formidable collection de 500 cartes postales sur Beaurepaire. Pour tout ce travail et cette mémoire qu'il laisse à la ville, le Conseil Municipal, auquel s'associe l'Association Patrimoine tient à témoigner à son épouse et sa famille, sa profonde reconnaissance.

L'animation retenue autour des Journées du Patrimoine 2012 offrira gracieusement 50 photographies aux participants, toutes tirées de ces divers fonds. Les noms de Roger FOURNIER et celui de Charles de LONGEAUX, également récemment disparu, et à qui l'on doit l'essentiel du travail au sein de l'Association Patrimoine pour la parution du manuscrit de l'abbé Turc et toutes les expositions, seront associés à ces journées. » ■

AGENDA

Office de Tourisme

Expositions au premier étage de l'Office du Tourisme - Entrée libre - Visite aux horaires d'ouverture :
- Du 3 Mai au 2 Juin 2012, dans le cadre du Week-End « Carnets de Voyage » organisé par l'association L'Oiseau Lire et La bibliothèque de Beaurepaire, exposition de l'artiste Renée BONY. Thème : « Coiffes d'ici et d'ailleurs » - peinture à l'acrylique sur différents supports.
- Du 5 Juin au 30 Juin 2012 : L'artiste Monique DAVID exposera ses peintures (paysages au couteau, fleurs)

Vendredi 8 Juin 2012 : Vernissage de l'artiste ouvert à tous.

- Du 5 Juillet au 28 Juillet 2012 : Sandrine COLLET exposera ses peintures à la gouache et desins - Vendredi 6 Juillet 2012 : Vernissage

Contact : 04.74.84.68.84 - www.tourisme.fr/office-de-tourisme/beaurepaire.htm

Association USB BASKET

Le Dimanche 13 Mai 2012 auront lieu les 40 ans du club. Rendez-vous à partir de 9h30 au gymnase municipal, le club proposera des matchs seniors garçons et filles, une projection photos, vin d'honneur, jeux divers ... Cet évènement est ouvert à tous.

Contact : Mme Arlette ALBERTINO au 04.74.79.75.99 / correspondante.usbbasket38@yahoo.fr



Association USB HANDBALL



Le Samedi 2 Juin 2012, le club fêtera ses 40 ans ! Au programme : à partir de 14h au gymnase municipal, matchs, tournois amicaux ; puis paëlla géante à la salle Polyvalente.

10€ par personne et 5€ pour les moins de 15 ans.

Contact au 04.74.79.12.57 - www.handball-beaurepaire.fr

Association Echo de la Valloire

Le Dimanche 3 Juin 2012, l'association organise le Festival des Harmonies. 7 Harmonies joueront le matin, programme commun en fin de matinée et dans l'après-midi au théâtre de verdure et au centre ville.

Contact : 04.74.84.17.71 - 06.81.51.05.61 ; www.territoire-en-harmonie.fr



Association Fêtes de la Musique



L'association organise la fête de la musique du 21 au 23 Juin 2012. Le vendredi en soirée : place de la Paix.

Le Samedi dans les quartiers et au Théâtre de Verdure.

Tarif : gratuit. Contact : 06.66.39.39.08 ; janicolas@free.fr

Association Comité de Jumelage Beaurepaire / Auenwald



Les 13/14/15 Juillet 2012, l'association propose les festivités du 25ème anniversaire du jumelage.

Contact : Monique Galfione, 04.74.84.77.26

Syndicat Mixte du Pays Bièvre-Valloire



Le Samedi 26 Mai 2012 aura lieu la 3ème édition de la fête du livre intitulée « Le pays se livre » en partenariat avec la Bibliothèque Municipale et le Pôle Enfance Intercommunal.

Contact : 04.74.54.19.41 / le programme : www.bievrevalloireselivre.fr

Centre social de l'Île du Battoir

Le CIB organise le Samedi 2 Juin à Cour et Buis INTERVILLAGES « Mille couleurs » en partenariat avec les villages de la Communauté de Communes. Contact : Sabine COASSE au 04.74.79.07.20



SITCOM de la Bièvre



Le Mercredi 16 Mai de 8h à 12h, Stand tenu par l'équipe d'animation qui proposera des informations sur le tri, le recyclage et renseignements concernant les techniques de compostage avec l'association Bièvre Liers Environnement. Contact : 04.76.36.33.10

Bibliothèque - Beaurepaire

Du 21 Mai au 2 Juin 2012 pendant les heures de permanences de la bibliothèque, exposition des Carnets de Voyage des élèves de l'école La Poyat.

Information : 04.74.54.77.67 - bibliotheque.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie

Lundi : 8h - 12h / 13h30 - 16h

Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h - 12h

Fermé le mercredi après-midi

Judi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h

34, avenue Jean Jaurès - 38270 Beaurepaire - Tél. 04.74.79.22.60.

• @ : mairie.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr

• Police municipale : bureau situé au 19 rue Français (porte du Faubourg) - Tél. 04.74.59.61.50.

Festivités du 14 juillet

Feu d'artifice au parking de la Salle Polyvalente suivi d'un bal populaire le Vendredi 13 Juillet 2012 à 22h30.

Contact : 04.74.79.22.60



Voyage des séniors : Découverte du Lac de Serre Ponçon

Sortie prévue le Jeudi 7 Juin 2012,

réservée aux personnes AUTONOMES et VALIDES à partir de 65 ans.

Au programme : Découverte du Musée du Miel, croisière commentée sur le Lac ... Participation de 20€ par personne. Inscription en mairie et justificatifs à apporter :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Une pièce d'identité / Contact : 04.74.79.22.60



Piscine Intercommunale

Du 21 Mai au 5 Juillet : Ouverture aux scolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Ouverture au public : les mercredis de 14h à 19h,

les jours fériés et samedis/dimanches de 11h à 19h

Du 6 Juillet au 3 Septembre : Ouverture au public tous les jours de 11h à 19h

Contact : 04.74.87.74.48



Collecte des ordures ménagères

Les reports de collecte des ordures ménagères pour les jours fériés sont :

Lundi 28 Mai 2012 (pentecôte) : collecte normale

Mercredi 15 Août 2012 (assomption) : report au Jeudi 16 Août

Contact : 04.74.79.06.58

Enquête publique SCOT (Schéma de COhérence Terri- torial de la région urbaine de Grenoble)

La population est informée que le dossier d'enquête est consultable dans la salle de réunion de la mairie (34 Avenue Jean Jaurès) les :

Lundi 14 Mai de 9h à 12h

Vendredi 25 Mai de 14h à 17h

Judi 7 Juin de 14h à 17h

Vendredi 15 Juin de 9h à 12h

Lundi 2 Juillet de 9h à 12h

